



Cellule de Suivi du Programme de Lutte contre la Pauvreté (CSPLP)

REGION DE LOUGA

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années l'économie du Sénégal a renoué avec la croissance ; selon les estimations, le PIB a progressé en moyenne de 5% depuis 1995. Cette performance est imputable à la restructuration des déséquilibres macro économiques et au développement du secteur privé.

Cependant en dépit de ces performances, les conditions de vie des populations ne se sont pas pour autant améliorées, l'impact des programmes de stabilisation et d'ajustement a contribué à la fragilisation de la situation sociale de ces populations.

En effet, le Sénégal n'a pas encore réussi l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement primaire, le taux brut de scolarisation se situe encore à 70% tandis que le taux global est estimé à 32% ; l'analphabétisme touche environ la moitié de la population. Quant aux indicateurs de santé, ils sont encore en deçà des normes de l'OMS.

Dans cette perspective, le Sénégal s'est engagé à l'instar de la plupart des pays africains à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015 conformément aux engagements de Copenhague. Le gouvernement du Sénégal s'est ainsi engagé auprès des institutions de Bretton Woods à élaborer un « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ».

Le DSRP servira de cadre de référence au gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté ; il doit être (i) un outil de coordination pour impulser le partenariat entre les différents acteurs ; (ii) un instrument de mobilisation de ressources et de recentrage des actions de développement de l'Etat autour d'objectifs clairement définis, assortis d'indicateurs de performance et d'impact ; (iii) un cadre pour un développement communautaire efficace.

Le gouvernement a retenu une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs des services étatiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement.

Pour une implication effective des acteurs dans le processus de l'élaboration du DSRP, la démarche repose essentiellement sur la tenue d'ateliers régionaux ayant pour objectifs :

- D'affiner le profil de pauvreté à partir d'une analyse du contexte régional, des spécificités locales et des résultats de l'enquête sur la perception de la pauvreté.
- De faire la revue des politiques sectorielles dans la région
- De revoir les plans régionaux en rapport avec les objectifs de réduction de la pauvreté
- De faire le bilan des programmes, des actions de lutte contre la pauvreté conduits par les services étatiques, les collectivités locales, les ONG et les divers acteurs de la société civile en tirant les leçons des expériences
- De définir les objectifs et de discuter des objectifs prioritaires en spécifiant les indicateurs de suivi
- D'identifier les mesures de réduction de la pauvreté en établissant des priorités et proposer un plan d'action
- D'identifier les contributions des acteurs régionaux et locaux y compris les populations.

Cette consultation régionale a été organisée à Louga sur la base des principes suivants :

- Une représentation diversifiée des divers intervenants : communes urbaines, communes rurales, communautés rurales, départements.
- Une représentation équilibrée des structures d'appui (sociétés d'Etat, institutions d'appui, services techniques régionaux), des groupes socioprofessionnelles (associations et organisations paysannes) des autres organisations de la société civile.
- Une représentation équilibrée selon le genre et les niveaux de responsabilités.

Elle permettra d'identifier les objectifs prioritaires dans la perspective de la réduction de la pauvreté dans la région et l'élaboration d'un plan d'action local pouvant prendre en charge les stratégies mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

La région de Louga est située dans le nord bassin arachidier. Elle est frontalière à cinq régions et dispose d'une frange maritime longue de 54 Km La région est subdivisée en trois départements : Louga, Linguère et Kébémér ; onze arrondissements, quatre communes, quarante-huit communautés rurales et deux mille six cents trente deux villages.

La région de Louga présente un relief plat avec quelques formations dunaires à l'Est, au Centre et à l'Ouest. Elle se caractérise par la dégradation de son environnement et sa vocation agropastorale. Le climat est de type sahélien continental avec l'alternance de deux saisons :

- Une saison des pluies qui s'étend de juillet en octobre.
- Une saison sèche couvrant la période d'Octobre en Juin

La pluviométrie reste faible et variable d'une année à l'autre et dépasse rarement, depuis une décennie, les 300 mm. Cette année, la région a connu à l'image de tout le pays une pluviométrie exceptionnelle. Tous les postes sont excédentaires, les températures restent élevées pendant la majeure partie de l'année.

Les zones proches de la côte bénéficient de températures plus faibles se situant en moyenne entre 22,5°C avec des minima de 15,1°C et des maxima de 29,2°C à 37,7°C

C'est une zone sahélienne caractérisée par un long déficit pluviométrique et la pratique d'une exploitation agricole extensive. La végétation a subi les contre coups des années de sécheresse et la surexploitation préjudiciable à l'élevage.

Ainsi, les trois strates qui la composent sont fortement dégradées (strate herbacée, arbustive, arborée). Cette végétation est généralement fonction des types de sols qu'on trouve dans la région. Trois types de sols couvrent l'espace régionale :

- Des sols ferrugineux tropicaux, peu lessivés ou sols « Dior », assez dégradés en surface par suite d'une exploitation arachidière très accentuée.
- Des sols bruns rouges de type calcaire renfermant des organismes et de la matière argileuse.
- Des affleurements latéritiques couvrant la partie Est et Sud-Est et par endroit dans le centre du Ferlo.

La région est très peu arrosée, cependant elle renferme plusieurs nappes souterraines de profondeur et de qualité variable. Comme eau de surface, il n'existe que le lac de Guiers et la basse vallée du Ferlo.

Les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage ; Mais également se développent de manière assez timide la pêche, l'artisanat et le commerce.

Le dernier recensement de la population et de l'habitat (RGPH) réalisée en 1998 estimait la population de la région à 490077 habitants soit 7% de la population du Sénégal.

En 1998, les projections effectuées avec les taux d'accroissement inter censitaires chiffrent la population régionale à 595069 habitants. La densité se situe dès lors à 20,4 habitants au Km². Cette population est inégalement répartie dans les trois départements. La répartition par département est la suivante : Louga 40%, Kébémér 29% et Linguère 31%.

Le département de Linguère avec plus de 2/3 de l'étendue régionale compte moins du tiers de la population, c'est Louga avec 1/5 de la superficie totale qui regroupe 2/5 de la population. Cette population se caractérise par son extrême jeunesse : 59% de la population ont moins de vingt ans ; son aspect rural prononcé : 77,32% de la population est occupé par le secteur primaire avec une dominante des activités agropastorales ; un faible taux d'urbanisation : 19% ; un faible taux d'accroissement : 1,3%.

La population régionale compte plus de femmes que d'hommes. Le taux de masculinité est de 90 hommes pour 100 femmes.

La répartition ethnique montre que la population est à majorité wolof, ils constituent 70% de cette population, ensuite viennent les Peulhs : 25%, suivis des Sérères : 2%. Toutes les autres ethnies ne dépassent pas 5%.

Au niveau des infrastructures la région de Louga souffre d'un déficit assez poussé du fait de l'étendue du territoire et de l'enclavement de certaines zones

La région de Louga fait partie des six régions qui se situent au-dessus de la moyenne nationale de 32,7% d'individus pauvres mais cette répartition n'est pas homogène : Linguère comptant 61% de pauvres. Les principales activités sont l'agriculture et l'élevage.

I - ELEMENTS HISTORIQUES :

L'étude de la perception de la pauvreté révèle que celle-ci résulte d'une construction mentale et sociale basée sur le vécu quotidien des acteurs et des ménages. Sous ce rapport, la pauvreté est appréhendée à partir des événements qui surviennent dans le vécu des acteurs et qui font qu'ils basculent ou qu'ils s'enfoncent dans la pauvreté. Ces événements du point de vue de leur modalité opérationnelle constituent des facteurs d'exposition aux risques et à la vulnérabilité. L'analyse historique permet de saisir la chronologie de ces points de rupture. Ainsi, les facteurs économiques, naturels et sociaux sont essentiellement évoqués dès lors qu'il s'agit de décrire les événements qui exposent aux risques, à la pauvreté.

Années 60 :

D'un point de vue économique, avant les indépendances, Louga était une ville carrefour ; les Huileries du Cayor produisaient de l'huile, de l'aliment de bétail, de la glace et employaient plus de 1000 personnes ; cette usine fut transférée à Dagana dans la région de Saint-Louis avec comme principale conséquence la déflation des employés et la baisse du pouvoir d'achat de leurs ménages.

L'introduction de la monoculture dans la région en 1920 a instauré une tradition agricole archaïque utilisant des moyens vétustes qui limitent la production.

Les politiques et programmes de développement ont contribué à la pauvreté dans la région. Le malaise paysan a débuté en 1967 même si on voit que depuis 1960 les orientations politiques ont accentué la vulnérabilité de ces catégories avec les structures d'encadrement et de crédits.

Années 70 :

En 1970 la Réforme Administrative et Territoriale avec la décentralisation du pouvoir a accru les charges des élus locaux sans que les moyens pour répondre aux besoins des populations ne suivent.

Parmi les facteurs naturels on peut noter, les sécheresses cycliques avec leurs effets induits, dont la plus meurtrière fut celle de 1973 où des troupeaux furent décimés et des populations déplacées.

La suppression de la ligne de chemin de fer Louga-Linguère entre 1977 et 1978 a également contribué à la réduction du pouvoir d'achat des ménages face à la hausse des prix du lait et du bétail dont le commerce était facilité par cette ligne.

Les différentes politiques d'ajustements structurels initiées par le gouvernement dont le Plan de Redressement Economique et financier de 1979, la nouvelle politique agricole ont entraîné le désengagement de l'Etat alors que les paysans n'étaient pas prêts à prendre en charge leurs besoins en semences et intrants.

Années 80 :

Les structures d'encadrement avaient instauré un système de crédits qui permettaient aux paysans de disposer de ressources et de moyens de production mais ce système fut arrêté en 1980 avec le désengagement de l'Etat et le libéralisme.

La Sotexka a été créée en 1988 mais ne fonctionnât qu'occasionnellement.

Au niveau social, les événements survenus entre le Sénégal et la Mauritanie en 1989 ont favorisé le retour de populations sans ressources qui constituaient ainsi une charge supplémentaire pour leurs familles d'accueil.

Années 90 :

Les feux de brousse, particulièrement en 1990 dans le département de Linguère, ravagent pâturages et habitations, favorisent la sécheresse et contribuent à la précarité.

Dans le département de Linguère, à Dahra le ranch de Dolly était bien aménagé et permettait la conservation des produits laitiers, cependant il a fermé ses portes et est en liquidation depuis 1990 avec l'apparition de la société d'exploitation des produits de l'élevage.

La dévaluation du FCFA en 1994 fut également un élément majeur de l'installation de la pauvreté dans la région avec la baisse du pouvoir d'achat des ménages.

Années 2000 :

En 2000, la production de l'arachide dans la région tournait autour de 7 milliards et a permis aux populations de supporter les effets des mauvaises récoltes.

Cependant un bref mouvement migratoire résultant des événements entre le Sénégal et la Mauritanie a freiné l'élan noté avec la hausse de la production.

II – ANALYSE DU CONTEXTE DE LA PAUVRETE : CACTERISTIQUES

II- 1– les manifestations de la pauvreté

Plusieurs facteurs renforcent la vulnérabilité des groupes pauvres. Ces groupes sont fortement déconnectés des institutions, ils n'ont pas accès aux services sociaux de base. Ils sont exposés aux maladies et subissent les aléas des conditions climatiques défavorables notamment la sécheresse et les feux de brousse qui contribuent à l'appauvrissement des sols et la dégradation de l'environnement.

Chez les agriculteurs, la pauvreté se matérialise par le manque de semences et d'intrants et même de surfaces cultivables, la vétusté du matériel qu'ils utilisent et le fait de se limiter aux seules cultures de saison.

L'habitat chez ces groupes se caractérise par son caractère dispersé et sa précarité. Les couches vulnérables s'établissent aux périphéries des villes et favorisent ainsi le développement de l'habitat spontané. Ils vivent quelque fois dans des zones fortement enclavées, ce qui limite leurs possibilités de bénéficier des infrastructures existantes.

Ces groupes manquent généralement de sources de revenus stables. Ce sont en général les familles nombreuses avec un seul soutien dont la perte d'emploi ou la retraite renforcent la précarité du ménage.

Il apparaît ainsi que dans la région de Louga, la pauvreté est vécue par les femmes, elles supportent les effets de la crise en menant des activités pouvant générer des ressources qui servent à l'économie domestique. Elles sont investies d'un rôle qu'elles ne peuvent pas toujours assumer.

Pour illustrer nos propos nous prendrons l'exemple de cette dame :

Cette veuve a deux coépouses avec lesquelles elle vit dans un logement construit par leur mari. Leur pension mensuelle est de 12500 F. Elle souffre d'un diabète mais est obligée de se lever tous les jours à 5h30 pour chercher du pain qu'elle revend jusqu'à 9h30 pour ensuite aller au marché pour chercher de quoi se nourrir, elle et ses enfants.

Le soir de 18h à 24h, elle de la mayonnaise, du thon, du couscous pour pouvoir capter des ressources. Ce qu'elle gagne ne lui permet pas de suivre convenablement son régime ou d'aller régulièrement en consultation. Elle a bénéficié d'un crédit de la FAFS de 10000 F mais elle ne peut plus payer les 200frs par jour servant au remboursement.

La pauvreté résulterait également d'un changement des habitudes économiques sous tendu par l'extraversion des stratégies et modèle de réussite sociale issu de l'émigration. Les jeunes n'acceptent plus d'aller aux champs ou de s'adonner à l'élevage, le désir d'émigrer est plus fort.

II-2- Accès aux services sociaux :

Education

La région de Louga est l'une des moins scolarisées du pays avec un taux brut de scolarisation de 50,58%. Cette situation est imputable à l'insuffisance des infrastructures et du personnel et à la forte mobilité des populations qui ne favorise pas l'accès à l'éducation.

La carte scolaire révèle que Louga compte sept établissements d'enseignement secondaire dont quatre sont franco-arabes, ainsi, Kébémér dispose d'un lycée, de même que Linguère. On y compte dix écoles publiques et sept privées pour ce qui est de l'enseignement moyen. En 1998/1999 la région comptait 377écoles élémentaires (publiques et privées).

Au niveau du préscolaire, Louga compte sept écoles publiques et six privées.

Santé

La couverture sanitaire dans la région de Louga est assez proche des normes de l'OMS. L'Etat finance 57% des investissements dans ce domaine ; il est suivi par certaines ONG et autres comités de santé qui participent dans la construction et l'équipement de cases de santé dans les communautés rurales ou au niveau des villages bénéficiant de leurs interventions.

La région compte 54 postes de santé, 5 centres de santé et un hôpital régional. Cependant, la fonctionnalité et la mauvaise répartition de ces infrastructures constituent des insuffisances et posent le problème de l'accès aux soins de santé pour les populations résidant dans des endroits très éloignés.

De plus l'hôpital souffre de l'absence de spécialistes tandis que le déficit de sages femmes est de 40% ; le ratio infirmier d'état/habitant a augmenté de 9% entre 1992 et 1994 alors que 52% du personnel qualifié sont dans le département de Louga qui n'abrite que 59% de la population.

Face à ces difficultés (accès, cherté des frais médicaux, distance....), les populations, les pauvres particulièrement, font fortement recours à la pharmacopée.

Eau

La SDE est la principale fournisseuse en eau des zones urbaines de la région de Louga, la commune de Louga détient les 60% de ses productions. Cependant il faut noter que la distribution cache des disparités au niveau des localités gérées par la SDE. La production en eau des localités telles que Guéoul, Kébémér et Ndande proviennent principalement de l'usine des eaux de Ngnith.

En zone rurale, environ 136 forages motorisés gérés par la Direction de la Maintenance qui fournissent en majorité les besoins en eau des populations. Ils sont ainsi répartis : 37 pour le département de Kébémér, 41 pour Louga et 58 pour Linguère.

Certaines ONG telles que Vision Mondiale, Plan International ont réalisé des forages équipés de pompes manuelles ou éoliennes dans les différents départements.

L'approvisionnement en eau potable fait partie des problèmes auxquels sont confrontées les populations ; une bonne partie des départements de Louga et de Kébémér a bénéficié de la conduite du Lac de Guiers qui alimente Dakar, ainsi, toutes les localités situées aux abords de cette conduite sont branchées au réseau de la SDE. Par contre, à l'intérieur de la région, les populations parcourent des distances assez importantes pouvant aller jusqu'à 20Kms généralement à dos d'âne, avec des chambres à air servant au stockage de l'eau.

C'est ce qui explique la transhumance de ces populations qui suivent leur bétail à la recherche de points d'eau et de pâturages. L'implantation de forages dans certaines localités a permis de réduire les déficits ; de même le projet de revitalisation des vallées fossiles aurait permis de combler ces insuffisances. Mais il faut souligner que ce projet a été gelé par le nouveau gouvernement.

Les télécommunications :

Au niveau de la région de Louga on comptait en 1998, 4921 abonnés toutes catégories confondues et l'évolution a été relativement importante à partir de 1997 avec 25,58%. Avec près de 80% du parc en lignes résidentielles, on ne comptait environ que 7 lignes résidentielles pour 1000 habitants ; cependant les télécabines privées et la téléphonie mobile se développent notamment avec l'émigration.

Urbanisme et Habitat :

La région de Louga compte, depuis 1990, quatre communes urbaines qui composent l'ensemble de la population urbaine. Il s'agit des chefs-lieux de département (Louga, Linguère, Kébémér) et de la nouvelle commune de Dahra érigée en 1990. En 1976, cette population ne représentait que 11,5% de la population régionale avec 14% pour la commune de Kébémér, 18% pour Linguère et 70% pour Louga.

Après le dernier RGPH le taux d'urbanisation a légèrement augmenté au profit de Louga et de Kébémér, le premier ayant conforté sa part avec 73% tandis que celle de Linguère chutait à 13%.

En 1998, les taux d'urbanisation sont estimés à 7,90% pour le département de Kébémér, 13,1% pour Linguère et 33,1% pour Louga, la moyenne régionale étant de 19,5%. Louga qui est le chef-lieu de région connaît un accroissement relativement important par rapport aux autres communes. Ceci est dû aux migrations internes des zones rurales vers les zones urbaines.

Ces phénomènes s'accroissent avec la dégradation des conditions de vie des populations rurales supposées être les plus vulnérables. De plus les émigrés ayant réussi à accumuler du capital préfèrent investir et construire dans la capitale et y transférer leurs familles. En outre les problèmes que rencontrent ces communes après le transfert des compétences sont en dehors des moyens financiers, le personnel adéquat pour la planification des activités de ces entités.

L'habitat :

Le RGPH avait dénombré 51562 ménages ordinaires dans la région de Louga contre 54585 pour l'ESP en 1991 soit un accroissement de 5,9%. Le nombre de pièces par ménages urbains était de 3,8% en 1991 contre 3,3% pour l'ensemble de la zone urbaine au niveau national. Le nombre de personnes par pièces habituelles en milieu urbain est de 2,1% contre 2,8% pour la moyenne nationale.

L'habitat rural s'est en plus amélioré grâce aux influences de la culture occidentale sur les émigrés qui réinvestissent dans leur localité d'origine. Cependant au-delà de la faiblesse des instruments d'urbanisme, le manque de moyens constitue un facteur bloquant. Le contrôle des infractions et l'offre des parcelles ne suivent pas.

Les transports :

Le secteur des transports dans la région de Louga est particulièrement dominé par les transports terrestres ; la ligne ferroviaire qui passait par la capitale régionale pour relier Saint-Louis ne sert plus alors que le tronçon vers Linguère est purement supprimé. Ainsi, beaucoup de localités naguère desservies par la voie ferrée sont presque coupées du reste du territoire. La défectuosité du réseau régional et le coût très élevé du transport font que beaucoup de zones restent enclavées.

Le réseau routier est long de 1128 Km, toutes catégories de routes confondues dont 52,48% sont revêtues. Il représente 7,96% du réseau national et est ainsi composé :

- Routes nationales : 264 Km
- Routes régionales : 178 Km
- Routes départementales : 333 Km
- Voiries urbaines : 13 Km
- Pistes répertoriées : 340 Km

Par ailleurs, le parc des véhicules immatriculés dans la région tournait autour de 565 unités en 1998 dont 75,04% de voitures particulières. L'âge moyen des véhicules est de l'ordre de 15 ans pour les légers et 20

ans pour les lourds, ce relatif vieillissement du parc est favorisé par la libéralisation des importations et l'assainissement des parcs européens des voitures « Diesel ».

III – LES PROBLEMES A RESOUDRE : LES CAUSES ET MANIFES-TATIONS

Les groupes vulnérables se caractérisent par leur incapacité à réagir et à se défendre qui résulte du fait qu'ils n'ont généralement pas d'activités pouvant générer des ressources substantielles leur permettant de subvenir à leurs besoins.

Ils ont un accès difficile aux services sociaux de base du fait de la cherté des services qui y sont offerts. Ces acteurs sont généralement analphabètes et par conséquent fortement déconnectés des institutions pouvant prendre en charge leur besoin.

Ils assurent difficilement leurs besoins alimentaires et ont recours à certaines pratiques telle que la mendicité ou la réduction du nombre de repas pour le faire.

Ces populations se retrouvent généralement à la périphérie des villes et dans les villages enclavés et difficiles d'accès, ce qui accroît la déconnexion géographique dont elles sont victimes et dont la conséquence immédiate est leur incapacité à bénéficier des services sociaux de base.

Ainsi, dans cette perspective pour améliorer l'accès aux services sociaux de base selon les participants, il conviendrait de :

Renforcer la communication entre les autorités locales et les populations.

- Equiper et redynamiser les structures existantes.
- Créer des postes de santé dans les villages sédentaires.
- Implanter une maternité avec une sage femme qualifiée dans chaque communauté rurale.

III-3- Le ciblage des groupes vulnérables :

Les actions en faveur de la lutte contre la pauvreté devront s'adresser d'abord aux :

- Veuves sans soutien
- Femmes dont le mari ne travaille pas ou dispose d'une source de revenus précaire
- Jeunes chômeurs
- Retraités
- Personnes du troisième âge
- Cultivateurs sans facteurs de production
- Handicapés
- Orphelins
- Personnes atteintes de maladies chroniques
- Familles nombreuses sans ou avec un seul soutien
- Sinistrés

IV- EXPERIENCES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Dans la perspective de l'amélioration des conditions de vie des populations plusieurs programmes et politiques ont été initiés tant par les institutions telles l'Etat, par les ONG que par des acteurs locaux. C'est ce qui est à l'origine du mouvement associatif particulièrement chez les femmes avec la création des Groupements de Promotion Féminine (GPF) à partir de 1974.

Elle s'est constituée en fédération en 1987 et œuvre pour la promotion de l'Entrepreneuriat féminin avec l'octroi de crédits et le financement d'activités génératrices de revenus.

Ainsi, les associations à la base de type GPF, GIE, les ONG intervenants dans la région ont permis la création d'activités génératrices de revenus particulièrement pour les femmes avec des projets de petite envergure : embouche, maraîchage, petits commerces et le renforcement des capacités de ces organisations.

Elles ont participé donc au développement du Micro-crédit. Ils ont également augmenté le nombre des infrastructures de base en milieu urbain et rural surtout avec l'implantation de forages et de puits et bornes fontaines, la construction de salles de classes, l'équipement de structures sanitaires, l'installation de latrines.

Cependant ces expériences réussies qui ont participé à la réduction de la pauvreté se heurtent à certains obstacles qui limitent leur développement. Il s'agit de :

- L'absence de stratégies de pérennisation de l'action des intervenants
- La non implication des populations dans l'élaboration des programmes qui leur sont destinés.
- Le manque de coordination dans les diverses actions des intervenants
- La faible responsabilisation des populations dans l'exécution des programmes
- La faiblesse des zones d'intervention et le caractère sélectif du nombre de bénéficiaires.

Il faut également noter qu'à côté de ces programmes institutionnels se développent des initiatives locales qui permettent de réduire les effets de la crise. A ce titre le Dahra de Coki constitue un modèle réussi de stratégie locale.

Le Dahra de Coki a été créé en 1939 par El Hadj Amadou Sakhir Lô dont il porte le nom.

Il a pour but d'éduquer et d'enseigner, il compte près de 3000 élèves, certains provenant de la sous-région. Il fonctionne selon un système d'internat, c'est une institution publique gratuite avec des enseignements coranique et classique. Les élèves sont également initiés aux techniques agricoles et commerciales. Ils suivent des formations pratiques obligatoires en agriculture en cultivant le champ du Dahra.

Les frais de fonctionnement sont assurés par l'association des anciens élèves du Dahra qui dispose d'un fonds permettant de payer un infirmier et de doter le centre en médicaments, des bonnes volontés et des dons du gouvernement.

Cet institut a permis des avancées notables dans le développement de la localité :

Au niveau économique, le petit commerce et la restauration (fondé, brochettes) se sont développés.

Au niveau social, le Dahra dispose d'un centre de santé qui accueille les populations de la zone. Il dispose également d'un forage qui alimente 7 villages en plus des branchements à l'intérieur du village. Le forage a permis de reboiser 6 ha entre 1998 et 2001. L'institut a également participé à la construction de salles de classes et de logements.

Dans cette dynamique il conviendrait d'encourager ces initiatives et d'élaborer des stratégies à une échelle régionale notamment en renforçant certaines tendances qui s'amorcent dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie.

V – ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Tendances favorables à renforcer

Pour ce qui est des tendances à développer pour assurer la sécurité alimentaire et la création de richesses au niveau local, il faudrait procéder :

- A l'extension du réseau hydraulique avec la généralisation des branchements sociaux particulièrement dans les villages
- Au développement et à la généralisation des micro-projets pour les jeunes et les femmes
- Au développement des activités génératrices de revenus particulièrement en milieu rural, notamment avec l'augmentation des montants des crédits et financement alloués aux femmes

Tendances négatives à stopper

Cependant, pour atteindre cet objectif, il faudrait stopper certaines tendances qui freinent la réduction de la pauvreté. Dans cette perspective, il faudra :

Le gaspillage chez les femmes et les autorités particulièrement lors des cérémonies

La gestion gabégique des fonds et biens publics

L'émigration massive

La fiscalité élevée

Secteurs prioritaires :

Pour réduire la pauvreté dans la ville il faudrait s'appuyer sur le développement de certains secteurs incontournables dans les villes et les villages dans la région. Il s'agit notamment de :

En milieu urbain :

- L'assainissement des villes qui subissent les contrecoups d'une urbanisation anarchique favorisée par le développement de l'habitat spontané avec comme corollaire la promiscuité et la précarité.
- La redynamisation du secteur de l'emploi d'autant plus que la région souffre d'un manque d'infrastructures pouvant générer des emplois.
- La délocalisation des grandes infrastructures jusque là concentrées dans la capitale permettraient de désenclaver certaines localités et faciliter ainsi le développement d'activités économiques.

En milieu rural :

- La création de pistes de productions
- Le taux d'analphabétisme étant très élevé particulièrement dans les zones enclavées il faudrait que l'éducation puisse être assurée aux enfants en âge d'être scolarisés.
- De même, le commerce est un secteur pouvant réduire la pauvreté d'autant plus qu'il constitue le seul recours pour capter des ressources après les activités économiques traditionnelles de la région que sont l'élevage et l'agriculture.

VI - OBJECTIFS PRIORITAIRES

1. Assurer la sécurité alimentaire
2. Créer des activités génératrices de revenus

3. Faciliter l'accès aux services sociaux de base
4. Créer des unités de conservation et de transformation des produits en milieu rural
5. Encourager et inciter les investissements des émigrés
6. Développer un fonds de solidarité
7. Développer les infrastructures de communication
8. Réduire le gaspillage
9. Encourager et inciter les jeunes au travail
10. Entretien des infrastructures existantes
11. Renforcer les capacités des Organisations Communautaires de Base (OCB)
12. Harmoniser les actions des ONG
13. Favoriser la création de PME/ PMI

Etablissement des priorités selon les départements

Objectifs	Ordre de priorité / Départements		
	Linguère	Louga	Kébémér
Assurer la sécurité alimentaire	1	1	2
Créer des activités génératrices de revenus	2	2	4
Faciliter l'accès aux services sociaux de base	3	3	3
Créer des unités de conservation et de transformation des produits en milieu rural	xx	xx	6
Encourager et inciter les investissements des émigrés	4	4	7
Développer un fonds de solidarité	xx	5	xx
Développer les infrastructures de communication	5	6	1
Réduire le gaspillage	6	7	9
Encourager et inciter les jeunes au travail	7	8	8
Entretien des infrastructures existantes	8	9	5
Renforcer les capacités des Organisations Communautaires de Base (OCB)	10	10	xx
Harmoniser les actions des ONG	9	11	xx
Favoriser la création de PME/PMI	xx	12	x

NB : la note indique le rang occupé par l'objectif dans l'ordre de priorité du département. Les objectifs non retenus sont indiqués en xx

VII – PLAN D'ACTION :

Dans le département de Linguère, les actions à mener en fonction des objectifs définis s'établissent ainsi :

Pour assurer la sécurité alimentaire, il faut :

- la multiplication des centres de refroidissement laitiers
- l'introduction des variétés de culture adaptées à la zone
- la revalorisation du CRZ de Dahra et du ranch de Dolly
- le renforcement et l'approvisionnement des unités de stockage et les magasins céréaliers
- la revitalisation des vallées fossiles
- l'extension du réseau d'adduction d'eau pour permettre le maraîchage.
- la création d'activités génératrices de revenus passera par :
- le paiement de taxe sur le bétail pour les éleveurs
- l'installation des unités de transformation des produits agricoles et de l'élevage
- la création de mutuelles de crédits dans toutes les localités

En ce qui concerne l'accès aux services sociaux de base, il faudra :

- la création de mutuelles de santé
- l'introduction du Projet de Nutrition Communautaire dans le département
- l'équipement du centre du CPRS de Linguère
- le renforcement et la généralisation des cantines scolaires
- l'augmentation du nombre de forages, puits et du réseau d'adduction

Pour encourager les investissements des émigrés il faudrait les sensibiliser sur les avantages à développer leur milieu d'origine.

Pour développer les infrastructures de communication il faut :

- une extension du réseau GSM
- la généralisation du programme d'électrification rurale
- le bitumage de l'axe Linguère- Ourosogui – Matam et la route Barkedji-Vélingara d'autant plus qu'en période de pluies les zones sont inaccessibles et le développement des axes routiers permettrait de fixer les populations et de développer les gros villages
- la réhabilitation des pare-feux
- la reconstruction de la voie ferrée

Afin de réduire le gaspillage il faut mener des campagnes de sensibilisation par l'Information Education Communication (IEC)

Pour inciter les jeunes au travail il faut encourager les initiatives privées et favoriser la création d'un centre d'accueil et d'orientation des jeunes.

Pour l'entretien des infrastructures existantes il faut mettre en place un système d'entretien, mais surtout l'inculcation du civisme aux populations.

La mise en place d'un cadre de concertation pouvant favoriser les rencontres entre ONG leur permettrait d'harmoniser leurs interventions.

La réorientation des objectifs des associations de base, l'identification des besoins en formation et la mise en place d'un système d'appui conseil peuvent favoriser le développement de l'alphabétisation fonctionnelle.

Cependant il peut exister des risques et obstacles potentiels liés à l'atteinte de ces objectifs.

Le coût élevé des investissements, la résistance des paysans face à la diversification des cultures, le refus ou la soustraction au paiement des taxes, le déficit de formation en technique d'hygiène et de gestion constituent des obstacles potentiels pour assurer la sécurité alimentaire.

Le manque de formation, les malversations et détournements, le refus ou le retard dans le remboursement des crédits, les taux d'intérêt élevé, l'incapacité de financement des projets individuels de grande envergure limitent la possibilité de développer des activités génératrices de revenus.

La faiblesse du taux de rentabilité, le manque de confiance et de compétences, le prestige socioculturel ne favorisent pas les investissements des émigrés.

La faiblesse du niveau d'équipement en infrastructures de transport couvrant plusieurs zones et la faiblesse de la rentabilité due aux faibles densités de population limite le développement des infrastructures de communication.

La résistance culturelle ne plaide pas en faveur de la réduction du gaspillage lors des cérémonies.

Le mirage des villes et de l'émigration, l'extraversion du modèle de réussite sociale n'encouragent pas les jeunes à travailler.

Le manque de compétences, de civisme de moyens matériels et de volonté constitue un facteur bloquant de l'entretien des infrastructures existantes.

Les stratégies d'accaparement des leaders locaux et la concurrence des ONG ne favorisent pas l'harmonisation de leurs interventions.

L'alphabétisation fonctionnelle ne pourra être développée avec des leaders d'associations qui ne sont pas des résidents, qui font partie de plusieurs groupes qui conçoivent les ASC comme des milieux de loisirs et de sport uniquement.

Des indicateurs de suivi des actions permettront de mesurer les impacts de celles-ci dans la réduction de la pauvreté.

Les indicateurs de suivi :

L'existence de centres de refroidissement fonctionnels dans tout le département, la production agricole pouvant boucler un cycle, la disponibilité de l'eau et de légumes tout au long de l'année constituent un indicateur de suivi des actions en faveur de la sécurité alimentaire la création d'activités génératrices de revenus.

Le recouvrement de la taxe sur le bétail, l'allocation des crédits, la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage, l'implantation d'un Centre de Nutrition Communautaire (CNC) la disponibilité de l'eau et l'allègement des travaux domestiques seront la mesure des actions pour faciliter l'accès aux services sociaux de base.

La multiplication des associations d'émigrés qui pensent à investir pour l'amélioration des conditions de vie des populations peut encourager les investissements pouvant générer le développement du secteur de l'emploi.

L'accroissement du nombre de villages électrifiés, la disponibilité du réseau GSM, la fréquentation des axes routiers Linguère-Matam et Barkedji-Vélingara, l'implantation de radios rurales à destination des populations sont des indicateurs du développement des infrastructures de communication et autres pistes de production.

Le changement de comportement permettrait de réduire le gaspillage.

L'existence d'un centre fonctionnel permettant une bonne animation culturelle au niveau local pourrait inciter les jeunes au travail et freiner leur désir d'émigrer.

L'entretien régulier des infrastructures est un indicateur de suivi pour leur fonctionnalité.

La synergie dans l'action des ONG et la présence d'antennes d'ONG dans les différentes localités où elles interviennent, constituent des éléments majeurs de l'harmonisation de leurs interventions.

Pour le suivi et l'évaluation des actions pour le développement de l'alphabétisation fonctionnelle, la mobilisation permanente des ASC, l'émergence des initiatives de développement, le renforcement des capacités des organisations communautaires de base, la conception de modules de formation appropriés et un meilleur encadrement pour plus d'efficacité dans les actions de ces organisations sont des indicateurs non négligeables.

Les actions en vue d'atteindre les objectifs prédéfinis dans le département de **Louga** sont de plusieurs types selon le but à atteindre :

Pour assurer la sécurité alimentaire, il faut susciter

- le développement de micro jardins dans les cités périphériques par l'installation de stations de pompage et l'aménagement de terres
- l'installation de bassins de rétention et de forages pastoraux
- le développement de l'aquaculture
- la diversification des cultures vivrières et fruitières à cycle courts.
- la création d'une ceinture verte couvrant 24 km

La création d'activités génératrices de revenus se fera par :

- le financement de projets d'embouche, de petits commerces
- la mise en place d'unités de transformation et de conservation (laitière, céréalière)
- la création d'unités de transformation de cuirs et peaux.

Pour faciliter l'accès aux services sociaux de base il faut :

- la construction d'un Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS)
- la mise en place de mutuelles de santé au niveau de chaque poste et case de santé
- le développement de cantines scolaires
- la construction de postes de santé et la transformation des postes en centres de santé.
- le développement de l'alphabétisation
- la réduction du coût de l'eau

Pour encourager les investissements des émigrés, il faut

- un accès facile à la propriété foncière
- une diminution des taxes fiscales
- la sensibilisation et l'encadrement des émigrés

Pour développer la solidarité il faut favoriser la création d'un fonds de solidarité local.

En ce qui concerne le développement des infrastructures de communication, il faut procéder à :

- la construction et le renforcement des pistes
- la réduction du coût d'abonnement à la téléphonie rurale.

L'éducation et la sensibilisation des populations serviront à œuvrer pour la réduction du gaspillage.

La création de centres d'apprentissage et de formation pour les jeunes servira à les inciter au travail et permettra de les initier aux techniques agricoles.

La sensibilisation des principaux bénéficiaires des infrastructures existantes leur permettra de les entretenir.

Pour renforcer les capacités des groupements et autres associations de base il faut :

- le renforcement des initiatives existantes en matière de système de financement décentralisé
- le renforcement des capacités financières techniques et matériels de toutes les OCB
- la création d'espaces jeunes.

La décentralisation au niveau local et départemental par l'appui des services de coordination pourrait favoriser l'harmonisation des actions des ONG.

Pour développer des PME et PMI il faut

- la création de zone franche industrielle
- le développement de nouvelles unités industrielles telles que la verroterie, la tannerie.

Les risques et obstacles potentiels sont liés au manque de financements pour ce qui est la sécurité alimentaire, les malversations dans la gestion des fonds servant à développer les activités génératrices de revenus.

Le veto des comités de santé et la gestion gabéigique des structures de gestion peuvent freiner l'accès facile aux services sociaux de base.

Le manque de confiance envers les dirigeants ne permet pas de disposer d'un fonds de solidarité.

De même l'égoïsme peut être un facteur bloquant de l'investissement des émigrés.

La résistance culturelle ne plaide pas en faveur de la réduction du gaspillage.

Le mirage de l'émigration ne facilite pas l'incitation des jeunes au travail.

Le manque de moyens et de financements ne permet pas de développer les infrastructures de communication ou d'entretenir les infrastructures existantes.

L'influence négative des partis politique limite le renforcement des capacités des organisations qui se détournent de leurs objectifs.

La réticence de la part de certaines ONG freine les tentatives d'harmonisation de leurs actions.

Les indicateurs de suivi :

La baisse du coût des fruits et légumes et l'accès facile et généralisé à l'eau constituent des indicateurs des actions pour la sécurité alimentaire.

L'amélioration du pouvoir d'achat et du niveau de vie des populations témoigne du développement d'activités génératrices de revenus.

L'accès aux soins de santé, à l'école et à l'eau pour la population dénote la fréquentation des infrastructures sociales de base.

La mise en place de projets viables par les émigrés est un élément majeur de leurs investissements.

La fluidité du transport et le désenclavement de beaucoup de zones permettraient d'apprécier le niveau de développement des infrastructures de communication.

L'application du décret sur les cérémonies familiales arrêté à 30.000frs permet de mesurer la réduction du gaspillage.

La réduction considérable du taux de chômage témoigne de l'emploi des jeunes.

Le bon état des infrastructures permet de voir qu'elles sont bien entretenues.

Une meilleure organisation des jeunes et des associations de manière efficace montre le renforcement des capacités de ces types d'institution.

Des réunions régulières de coordination sont des indicateurs de la synergie dans l'action des ONG.

L'amélioration du produit intérieur brut est un élément important du développement des PME et PMI.

Au niveau du département de **Kébémér**, dans la perspective de l'élaboration du plan d'action local les actions à entreprendre sont décrites ci-dessous.

Ainsi, pour développer les infrastructures de communication dans les zones de forte production il faut construire des pistes.

La sécurité alimentaire pourra être assurée par :

- la construction de magasins céréaliers
- l'introduction de semences adaptées à la zone
- l'intensification de l'agriculture avec la mise à la disposition des paysans de pesticides, et d'intrants.

L'accès aux services sociaux de base sera facilitée par :

- l'augmentation des cases de santé
- l'équipement des structures existantes
- la réduction du coût des services
- la formation des agents de santé de base
- la construction de salles de classes d'une maternité par communauté rurale
- la disponibilité de l'eau potable

Le développement des activités génératrices de revenus sera possible avec :

- la création de Groupements d'Epargne et de Crédit (GEC)
- l'implantation de mutuelles d'épargne
- le renforcement des montants de financements des OCB
- la formation et l'alphabétisation.

Pour entretenir les infrastructures sociales existantes, il faut procéder à :

- l'équipement du Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS)
- l'entretien prévisionnel des structures sanitaires

Pour créer des unités de transformation et de conservation de produits en milieu rural, il faut passer :

- l'installation de frigos
- l'équipement des pêcheurs, des éleveurs et des GPF qui interviennent dans ce domaine.

Afin de favoriser les investissements des émigrés, il conviendrait de procéder à :

- la sensibilisation des émigrés
- leur accès facile aux titres fonciers
- l'allégement de la fiscalité
- l'installation d'une zone franche industrielle

La mise en place de micro projets pourrait encourager les jeunes au travail.

La réactualisation des textes sur les cérémonies familiales et la sensibilisation permettraient de lutter contre le gaspillage.

Toutes ces actions peuvent cependant être entravées par des risques potentiels liés au coût élevé des infrastructures de communication. L'absence de moyens, le manque de sensibilisation et la résistance des paysans sont des facteurs pouvant limiter la sécurité alimentaire.

La non disponibilité de moyens, de personnel qualifié et de sensibilisation ne milite pas en faveur de l'accès aux services sociaux de base, de l'entretien des infrastructures existantes, la création d'unités de transformation et de conservation de produits.

Les activités domestiques, le manque de transparence, la mauvaise gestion et les conflits politiques et sociaux ne favorisent pas le développement d'activités génératrices de revenus. L'absence de coopération des autorités gouvernementales la réticence des émigrés freinent leur volonté d'investissements dans la région.

L'étroitesse du marché de l'emploi, l'émigration qui apparaît comme le seul modèle de réussite sociale dans la zone n'encourage pas les jeunes à travailler. De même, les pesanteurs sociales et la non application des textes ne favorisent pas la réduction du gaspillage.

Les indicateurs de suivi :

L'écoulement des produits par l'approvisionnement des marchés constitue une preuve du développement des infrastructures de communication. La constitution et la disponibilité des stocks tout au long de l'année de même que l'augmentation des rendements et des produits sont un instrument de mesure de la sécurité alimentaire.

Une meilleure couverture sanitaire, la qualité des services offerts, l'élargissement de la carte scolaire, la mise en place de branchements sociaux et de bornes fontaines permettraient d'évaluer les actions en faveur de l'accès aux services sociaux de base.

L'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des ménages permet d'apprécier le développement des activités génératrices de revenus. La création d'emplois, la réduction de l'exode rural et l'accroissement de l'épargne témoignent des investissements des émigrés, du travail des jeunes et de la réduction du gaspillage.

Après avoir décrit les plans d'actions proposés par département nous allons procéder à une synthèse qui présentera les actions pour la réduction de la pauvreté au niveau régional.

Objectifs	Actions	Risques et obstacles potentiels	Indicateurs de suivi	Sources des contributions locales	Bénéficiaires	localisation
Assurer la sécurité alimentaire	la construction de magasins céréaliers l'introduction de semences adaptées à la zone l'intensification	L'absence de moyens, le manque de sensibilisation la résistance des paysans	La constitution et la disponibilité des stocks l'augmentation des rendements et des produits	Le local et la main d'œuvre fournis par les populations l'Etat	Les différentes composantes de la population Les agriculteurs	Toute la région Les zones littorales Le littoral Toute la

	<p>de l'agriculture avec la mise à la disposition des paysans de pesticides, et d'intrants.</p> <p>le développement de micro jardins dans les cités périphériques</p> <p>l'installation de bassins de rétention et de forages pastoraux</p> <p>le développement de l'aquaculture</p> <p>la diversification des cultures vivrières et fruitières à cycle courts.</p> <p>La création d'une ceinture verte couvrant 24 km</p> <p>La multiplication des centres de refroidissement laitiers</p> <p>la revalorisation du CRZ de Dahra et du ranch de Dolly</p> <p>l'extension du réseau d'adduction d'eau pour permettre le maraîchage.</p>	<p>le refus ou la soustraction au paiement des taxes,</p> <p>le déficit de formation en technique d'hygiène et de gestion</p>	<p>La baisse du coût des fruits et légumes</p> <p>l'accès facile et généralisé à l'eau</p>	<p>L'Etat et les populations qui fourniront la main d'œuvre</p> <p>L'Etat</p> <p>L'Etat et les éleveurs</p> <p>Les éleveurs</p> <p>L'Etat</p>	<p>région</p> <p>Louga</p> <p>Département de Linguère</p> <p>Département de Linguère</p> <p>Toute la région</p>	
<p>Créer des activités génératrices de revenus</p>	<p>Le paiement de taxe sur le bétail pour les éleveurs</p> <p>L'installation des unités de transformation</p>	<p>Les activités domestiques</p> <p>Le manque de transparence</p> <p>les conflits politiques et</p>	<p>L'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des ménages</p> <p>L'amélioration du niveau de vie des populations</p>	<p>ONG</p> <p>Population</p> <p>Fourniture de matières premières par les</p>	<p>Les populations</p> <p>Les femmes</p> <p>Les femmes</p> <p>Les jeunes,</p>	<p>Département de Linguère</p> <p>Toute la région</p> <p>Toute la</p>

	<p>des produits agricoles et de l'élevage</p> <p>La création de mutuelles de crédits dans toutes les localités</p> <p>le financement de projets d'embouche, de petits commerces</p> <p>la création d'unités de transformation de cuirs et peaux</p> <p>le renforcement des montants de financements des OCB</p> <p>la formation et l'alphabétisation</p>	<p>sociaux</p> <p>les malversations et détournements</p> <p>dans la gestion des fonds</p> <p>Le manque de formation,</p> <p>le refus ou le retard dans le remboursement des crédits,</p> <p>les taux d'intérêt élevé,</p> <p>l'incapacité de financer des projets individuels de grande envergure</p>		<p>populations</p> <p>Les ONG, les GEC</p> <p>L'Etat, les privés les émigrés</p>	<p>les hommes</p> <p>Les femmes et les jeunes</p> <p>Les femmes</p>	<p>région</p> <p>Toute la région</p> <p>Toute la région</p> <p>Département de Louga</p> <p>Toute la région</p> <p>Toute la région</p>
Faciliter l'accès aux services sociaux de base	<p>l'augmentation des cases de santé</p> <p>l'équipement des structures existantes</p> <p>la réduction du coût des services</p> <p>la formation des agents de santé de base</p> <p>la construction de salles de classes d'une maternité par communauté rurale</p> <p>la disponibilité de l'eau potable</p> <p>la création de</p>	<p>La non disponibilité de moyens,</p> <p>Le manque de personnel qualifié</p> <p>Le veto des comités de santé</p> <p>la gestion gabégique des structures de gestion</p>	<p>Le recouvrement de la taxe sur le bétail,</p> <p>l'allocation des crédits</p> <p>la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage,</p> <p>l'implantation d'un Centre de Nutrition Communautaire (CNC)</p> <p>la disponibilité de l'eau</p> <p>l'allègement des travaux domestiques</p> <p>la fréquentation des infrastructures</p>	L'Etat, les associations d'émigrés, les ONG	Toute la population	Toute la région

	<p>mutuelles de santé</p> <p>l'introduction du Projet de Nutrition Communautaire dans le département</p> <p>l'équipement du CPRS de Linguère</p> <p>Le renforcement et la généralisation des cantines scolaires</p> <p>la construction de postes de santé et la transformation des postes en centres de santé.</p> <p>Le développement de l'alphabétisation</p> <p>la réduction du coût de l'eau</p>		<p>sociales de base</p> <p>Une meilleure couverture sanitaire</p> <p>la qualité des services offerts</p> <p>l'élargissement de la carte scolaire</p> <p>la mise en place de branchements sociaux et de bornes fontaines</p>			
Créer des unités de conservation et de transformation des produits en milieu rural	<p>l'installation de frigos</p> <p>l'équipement des pêcheurs, des éleveurs des GPF et des agriculteurs</p>	<p>Le manque d'hygiène, de moyens, de sensibilisation</p>		L'Etat, les agriculteurs, les éleveurs	Toute la population	Toute la région
Encourager et inciter les investissements des émigrés	<p>un accès facile à la propriété foncière</p> <p>la sensibilisation et l'encadrement des émigrés</p> <p>l'allègement de la fiscalité</p> <p>l'installation</p>	<p>L'absence de coopération des autorités gouvernementales</p> <p>la réticence des émigrés</p> <p>l'égoïsme</p> <p>La faiblesse du taux de rentabilité, le</p>	<p>La multiplication des associations d'émigrés</p> <p>le développement du secteur de l'emploi.</p> <p>La mise en place de projets viables</p> <p>La création d'emplois</p>		Les jeunes, les hommes	Toute la région

	d'une zone franche industrielle	manque de confiance et de compétences, le prestige socioculturel L'absence de coopération des autorités gouvernementales				
Développer un fonds de solidarité	la création d'un fonds de solidarité local	Le manque de confiance envers les dirigeants		Les populations et associations de base	Toute la population	Toute la région
Développer les infrastructures de communication	La construction et le renforcement de pistes la réduction du coût d'abonnement à la téléphonie rurale. une extension du réseau GSM la généralisation du programme d'électrification rurale le bitumage de l'axe Linguère-Ourossogui – Matam et la route Barkedji-Vélingara la réhabilitation des pare-feux la reconstruction de la voie ferrée	La faiblesse du niveau d'équipement en infrastructures de transport la faiblesse de la rentabilité due aux faibles densités de population Le manque de moyens et de financements Le coût élevé des infrastructures	L'accroissement du nombre de villages électrifiés, la disponibilité du réseau GSM la fréquentation des axes routiers Linguère-Matam et Barkedji-Vélingara l'implantation de radios rurales à destination des populations La fluidité du transport le désenclavement de beaucoup de zones L'écoulement des produits par l'approvisionnement des marchés	L'Etat, les investisseurs privés	Toute la population	Toute la région particulièrement les zones enclavées Département de Linguère Toute le région
Réduire le gaspillage	Les campagnes de sensibilisation par l'IEC La réactualisation des textes sur	La résistance culturelle	Le changement de comportement L'application du décret sur les cérémonies familiales arrêté à		Les femmes Les autorités	Toute la région

	les cérémonies familiales		30.000frs De même, les pesanteurs sociales la non application des textes l'accroissement de l'épargne			
Encourager et inciter les jeunes au travail	La création de centres d'apprentissage et de formation L'encouragement des initiatives privées la création d'un centre d'accueil et d'orientation des jeunes.	Le mirage des villes et de l'émigration, l'extraversion du modèle de réussite sociale L'étrécissement du marché de l'emploi	L'existence d'un centre fonctionnel permettant une bonne animation culturelle au niveau local La réduction considérable du taux de chômage la réduction de l'exode rural	L'Etat, les investisseurs privés, les émigrés	Les jeunes	Les départements de la région
Entretien des infrastructures existantes	La mise en place d'un système d'entretien l'inculcation du civisme aux populations. l'équipement du Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) l'entretien prévisionnel des structures sanitaires la sensibilisation des bénéficiaires	Le manque de compétences, de civisme, de moyens matériels et de volonté	L'entretien régulier des infrastructures Le bon état des infrastructures	L'Etat, les populations	Les populations	Toute la région Départements de Linguère et de Kébémér
Renforcer les capacités des Organisations Communautaires de Base (OCB)	La réorientation des objectifs des associations de base, l'identification des besoins en formation	les leaders d'associations qui ne sont pas des résidents, qui font partie de plusieurs groupes qui conçoivent les ASC comme des milieux de loisirs		Les ONG, les investisseurs privés	Les femmes Les jeunes	Toute la région

	<p>la mise en place d'un système d'appui conseil</p> <p>le renforcement des initiatives existantes en matière de système de financement décentralisé</p> <p>le renforcement des capacités financières techniques et matériels de toutes les OCB</p> <p>la création d'espaces jeunes.</p>	<p>et de sport uniquement.</p> <p>L'influence négative des partis politique</p> <p>Une meilleure organisation des jeunes et des associations</p>				
Harmoniser les actions des ONG	<p>La mise en place d'un cadre de concertation</p> <p>La décentralisation au niveau local et départemental</p> <p>l'appui des services de coordination</p>	<p>Les stratégies d'accaparement des leaders locaux</p> <p>la concurrence des ONG</p> <p>la réticence de certaines ONG</p>	<p>La synergie dans l'action des ONG</p> <p>la présence d'antennes d'Ong</p> <p>les réunions régulières de coordination</p>			
Favoriser la création de PME/ PMI	<p>la création de zone franche industrielle</p> <p>le développement de nouvelles unités industrielles telles que la verroterie, la tannerie</p>	<p>Les taux de fiscalité élevés</p>	<p>L'amélioration du produit intérieur brut</p>	<p>Les associations d'émigrés, l'Etat</p>	<p>Les jeunes, les hommes</p>	<p>Les départements de Louga et Linguère</p>

VIII – STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE :

Au niveau régional il a été proposé de créer une structure composée de représentants des collectivités locales, des associations et organisations de base, des services de l'Etat. Cette structure qui sera Maître d'œuvre du programme, se chargera de la gestion et de l'affectation des ressources au niveau régional conformément au plan d'action.

L'exécution des actions devra être confiée, selon les domaines de compétences, aux acteurs intervenant déjà dans la région, (les ONG, les projets, les associations, les services étatiques et tous les intervenants au développement présents dans la région) qui seront les Maîtres d'œuvre délégués

IX – LES MODALITES DE FINANCEMENT :

En ce qui concerne les modalités de financement de ces actions, les contributions locales se feront surtout à travers, la participation des populations aux coûts de réalisation et de fonctionnement, la fourniture de main d'œuvre et une participation symbolique des bénéficiaires, la fourniture des matières premières aux usines, la mise à disposition de locaux pouvant abriter des infrastructures.

Les populations, les imams et leaders d'opinion de chaque communauté pourront participer dans la mise en place d'un comité de gestion susceptible de susciter et d'organiser la participation communautaire.

Les associations d'émigrés peuvent également contribuer dans l'équipement des infrastructures et le financement de certaines activités concernant directement leurs localités d'origine.

CONCLUSION :

L'élaboration de ce plan d'action permettra, en tenant compte du ciblage des zones les plus vulnérables, d'agir directement sur les facteurs et secteurs bloquant et d'atténuer les effets de la crise sur les conditions de vie des populations tout en les associant à la démarche à adopter.

Dans la région de Louga, la pauvreté se matérialise par un dénuement économique, social et relationnel des groupes vulnérables qui se trouvent dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins.

Lors des ateliers les populations n'ont pas manqué d'insister sur le fait que des actions concrètes devraient suivre assez rapidement après les différentes études et consultations réalisées dans la région. En effet, elles constatent avec regret que plusieurs promesses d'actions, des propositions de programme d'amélioration des conditions de vie des populations ont été confectionnées pour être classées sans suite.

Les autorités doivent donc veiller à ne pas briser l'espoir né de l'élaboration du document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et rompre avec cette tradition classique en menant des actions en fonction des préoccupations des populations.

Dans cette perspective, il apparaît qu'il faudra une décentralisation des prises de décisions et des actions en faveur de la réduction de la pauvreté au niveau régional et local dans le cadre d'une gestion participative impliquant les populations et les élus.